

## NOMINATION

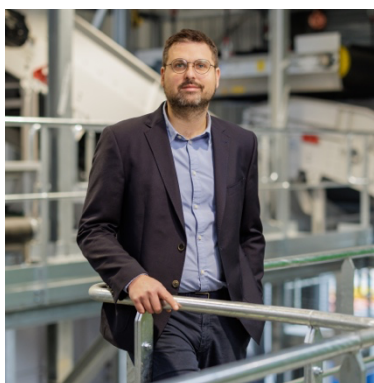
### GUILLAUME SÉCULA NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SOCIALE DE FEDERREC

À l'occasion de la Commission Sociale de FEDERREC réunie le 29 avril 2026, Guillaume Sécula a été nommé Président de la Commission Sociale par François Excoffier, président de la Fédération des Entreprises du Recyclage, du Réemploi et de l'Économie circulaire. Il succède à Serge Ponton, en poste depuis juin 2022.

« Je me réjouis de la nomination de Guillaume Sécula à la présidence de la Commission Sociale. Son engagement de longue date au sein de FEDERREC, sa connaissance des enjeux du secteur et son expérience de dirigeant seront de véritables atouts pour poursuivre les travaux de la Commission Sociale au service de nos adhérents. Je remercie également chaleureusement Serge Ponton pour son investissement et le travail accompli ces dernières années. »

**François EXCOFFIER, Président de FEDERREC**

Dirigeant de l'entreprise familiale E3R, Guillaume Sécula évolue dans le secteur du recyclage et de la récupération depuis 2015. Engagé depuis plusieurs années dans les travaux de la Commission Sociale de FEDERREC, Guillaume Sécula entend poursuivre l'action menée au service des entreprises adhérentes de la Fédération.



« En tant que dirigeant d'une entreprise affiliée à FEDERREC depuis 60 ans, c'est avec plaisir que je reprends la présidence de la Commission Sociale après six années à suivre ses travaux aux côtés de Sylviane Troadec puis de Serge Ponton. La famille Sécula a un attachement tout particulier à FEDERREC, aux entreprises que la Fédération représente et au travail qu'elle réalise depuis des décennies. J'espère donc continuer à œuvrer dans l'intérêt de FEDERREC et de ses entreprises adhérentes. »

**Guillaume SÉCULA, Président de la Commission Sociale de FEDERREC**

#### À propos de FEDERREC

FEDERREC est la Fédération Professionnelle du Recyclage, du Réemploi et de l'Économie Circulaire. Elle est régie par le Livre IV, Titre 1er du Code du Travail. Créée en 1945, FEDERREC représente 1 200 entreprises et 35 000 salariés des multinationales aux PME en passant par les ETI, structurée en 12 filières, répartie sur l'ensemble du territoire français au travers de 8 syndicats régionaux. Ces entreprises dont l'activité consiste au réemploi, la réutilisation, la réparation, la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels ou ménagers ou encore le négoce/courtage de Matières Premières issues du Recyclage (MPiR), représentent 11,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 725 millions d'euros d'investissements annuels.